

MODALITÉ DE PAIEMENT

Les entités qui souhaitent faire une demande d'autorisation sont tenues de verser une la compensation financière pour la délivrance de l'autorisation et pour les frais de dossier.

Les paiements pourront être effectués par:

Virement bancaire, au nom de Comune di Cabras – Tesoreria, Istituto Banco di Sardegna, code IBAN IT55M0101585560000000012356 (BIC – BPMOIT22XXX);
Bulletin de versement au C/C Postale n. 16536096, au nom de Tesoreria Comune di Cabras;

Dans l'objet devra être mentionné:

Code Fiscal du demandeur d'autorisation;
S'il s'agit d'une nouvelle instance ou d'un renouvellement;
Code de l'activité pour laquelle on effectue le versement parmi ceux indiqués dans le tableau suivant;

TYPOLOGIE ACTIVITÉ	CODE ACTIVITÉ
Recherche scientifique (art. 13 REO);	RS
Tournages photographiques, cinématographiques et télévisées à but commercial (art. 14 REO);	RUC
Plongées en apnée (art. 16 REO);	IA
Visites guidées sous-marines et didactique sous-marine (art. 17 REO);	VDS
Mouillage (art. 19 REO);	OR
Stationnement (art. 19 REO)	ST
Transport de passagers et visites guidées (art. 21 REO);	TG
Location complète (art. 22 REO);	NO
Location (art. 22 REO)	LO
Activités d'observation de baleines (art. 23 REO);	WW
Pêche professionnelle (art. 24 REO);	PP
Pêche tourisme (art. 25 REO);	PT
Pêche sportive et récréative (art. 26 REO);	PS
Activité didactique et de divulgation naturaliste (art. 27 REO);	AD
Activité et manifestations sportives et ludiques et récréatives (art. 28 REO);	ES
Seawatching (art. 29 REO);	SW

Il est également précisé que, conformément à l'art.1 du D.P.R. n. 642/72, chaque autorisation délivrée par l'Établissement Gestionnaire prévoit l'application d'un timbre fiscal de € 16,00 pour la demande et un ultérieur timbre fiscal de € 16,00 pour l'autorisation. En cas de demande de renouvellement d'autorisation, le timbre fiscal dû sera seulement un de € 16,00.

Le paiement du droit de timbre pourra être effectué, non seulement avec l'achat des timbres et leurs apposition sur le modèle papier, mais aussi virtuellement, auprès du Comune di Cabras, selon les modalités susmentionnées, le montant dû pour les timbres et en indiquant dans le motif :

Code Fiscale du demandeur de l'autorisation;
Code BOL.

Il sera possible d'effectuer un seul versement pour compensation, frais de dossier et timbre, en insérant les codes de référence susmentionnées.

À titre d'exemple:

M. Gavino Murru demande dans une seule instance l'autorisation pour:

Stationnement;
Pêche sportive;

M. Gavino en outre, décide de payer le timbre virtuellement.

Lors du paiement, qu'il effectuera en une seule fois, il versera:

La somme des redevances + montant de la somme des frais de dossier + montant n. 2 timbres et dans le motif: "C.F. _____ - ST-PS-BOL"